

La confusion sans diffuseurs

Corteva développe une cire que l'on applique sur les ceps pour lutter contre l'eudémis par confusion sexuelle. Contrairement aux diffuseurs, elle disparaît en fin de saison sans laisser de traces.

Dans les vignes, le plastique, ce n'est pas fantastique ! « La confusion sexuelle pour lutter contre les vers de la grappe, c'est efficace. Mais l'inconvénient avec les diffuseurs de phéromones, c'est qu'il faut les déposer en fin de saison, pointe Thierry Favier. Dans les vignobles couverts depuis longtemps par des Rak (BASF) et où les vigneronnes ne les ramassent pas, c'est la catastrophe : il y a du plastique partout sur le palissage. Lorsque les diffuseurs vieillissent, la machine à vendanger en ramasse et on en retrouve dans les cuves ! Même les diffuseurs biodégradables, comme Biotwin L (CBC Biogard), doivent être décrochés du palissage et jetés au sol pour qu'ils se dégradent. »

Pour ces raisons, Thierry Favier, expert technique vigne au sein du service agronomique de la Coopérative agricole Provence-Languedoc (CAPL) est séduit par la confusion sans diffuseur. Son confrère Sébastien Lopez, directeur technique chez Pérès, l'est aussi. L'an passé, tous deux ont testé Enrapta vigne, une cire qui contient une phéromone contre l'eudémis et qui s'applique directement sur les ceps à l'aide d'un pistolet à gâchette, à raison de 500 spots par hectare. « Le temps de pose des spots de cire est le même que pour 500 Rak/ha, assure Thierry Favier. Il y a un petit coup de main à prendre pour que les spots aient la taille d'une pièce de 2 €, mais une fois que l'on est bien calé, cela va vite. » Ce que confirme Sébastien Lopez. Guid de son efficacité ? Pour les deux

distributeurs, elle semble satisfaisante. « Nous avons fait des comptages à chaque génération sur 200 ceps. On a trouvé un vers en G1, aucun en G2 et deux en G3. Même chose dans la zone témoin couverte par les Biotwin », affirme Sébastien Lopez. De son côté, Thierry Favier précise qu'« en G3, on a compté huit foyers pour 100 grappes, soit la même efficacité qu'avec les Puffer, nos témoins ».

Le bon spot pour les spots

Attention toutefois à l'endroit où l'on met les spots : « Il ne faut pas les poser sur la tête des piquets en bois, sinon le gel pénètre dans le bois », prévient Thierry Favier. Selon Sébastien Lopez, il faut aussi éviter de les placer sur les piquets en métal, car « lorsque les températures sont élevées, le spot chauffe et il y a plus de perte de phéromones. Mieux vaut appliquer les spots sur les ceps, au cœur de la souche. » Thierry Favier confirme : « Sur l'écorce des ceps, les spots tiennent bien et ne coulent pas. » Les deux distributeurs ont utilisé un prototype de pistolet applicateur. Mais Corteva travaille sur un système plus ergonomique qui apportera directement la bonne dose. Une fois les médaillons de cire posés, il n'y a plus rien à gérer. « La cire se dégrade à 100 % en fin de saison », indique Thierry Favier. Sébastien Lopez a fait le même constat : « On a fait des photos tout au long de la saison. En novembre, on ne voyait plus les boules de cire, le produit étant biodégradable. » Autre gros avantage de la technique : elle ne met pas l'opérateur en contact avec la phéromone. « Et c'est inodore, contrairement aux diffuseurs, indique

LA PULVÉRISATION DE PHÉROMONES EST ÉGALEMENT EN TEST

De Sangosse travaille sur une formulation liquide de phéromones encapsulées qui se pulvérise sur les vignes comme un insecticide classique. Thierry Favier, de la CAPL, l'a testée en 2021 sur 4 ha. « Les phéromones liquides ne peuvent pas s'appliquer en G1 car le feuillage n'est pas assez développé quand le vol démarre. On a donc commencé en G2. De Sangosse conseille 75 ml/ha pour quatorze

jours de rémanence et 110 ml/ha pour vingt-et-un jours. On a procédé à une première application juste avant le début du deuxième vol à 110 ml/ha. Mais le 25 juin, un orage a lessivé le produit et on a dû repasser pour couvrir la fin de la G2. On a fait une autre intervention juste avant la G3, pour trois semaines, que nous n'avons pas renouvelée. Ce programme a été aussi efficace que

la référence chimique – Decis Protech en G1, puis Affirm en G2 et G3 – qui nous a servis de comparaison. Mais, pour que cela marche, il faut de faibles populations en fin de G1. Attention aussi à bien positionner le traitement avant le début du vol. Cette technique va séduire ceux qui n'ont pas encore goûté à la confusion en raison des contraintes de pose... », indique le distributeur.

De Sangosse espère l'homologation de son produit pour 2023. Syngenta commercialisera une solution similaire pour la saison 2023. « Le produit est homologué mais, avant de le proposer, nous souhaitons valider les préconisations techniques. Pour cela, nous avons mis en place un important réseau d'essais cette année », explique l'entreprise.





THIERRY FAVIER
 vigneron à Corteva
 a présenté le concept
 de diffuseurs
 dans une zone
 de pression
 plus forte.

THIERRY FAVIER
 applique
 la solution
 avec un
 pistolet.

Thierry Favier. On a présenté le concept aux équipes terrain : ça plaît. On va reconduire les essais cette année en prenant comme référence les diffuseurs Rak et Biootwin. » Sébastien Lopez prévoit lui aussi de repartir pour un tour dans une zone avec une pression d'eudémis plus forte que l'an dernier. Quant à Corteva, l'entreprise attend prochainement l'homologation de sa solution. ● **CHRISTELLE STEF**

EUX ESSAIS SANS TROP DE PRESSION

Thierry Favier, vigneron à Corteva, a présenté le concept de diffuseurs dans une zone de pression plus forte que l'an dernier. Quant à Corteva, l'entreprise attend prochainement l'homologation de sa solution.

comme référence une parcelle de grenache protégée par des Puffer (De Sangosse), des bombes aérosol émétrices de phéromones que l'on pose à raison de 2,5 à 4 unités/ha. Sébastien Lopez a, lui, lancé son essai le 31 mars dans une parcelle de colombarde de 5 ha, située à Raissac-d'Aude. Il a comparé

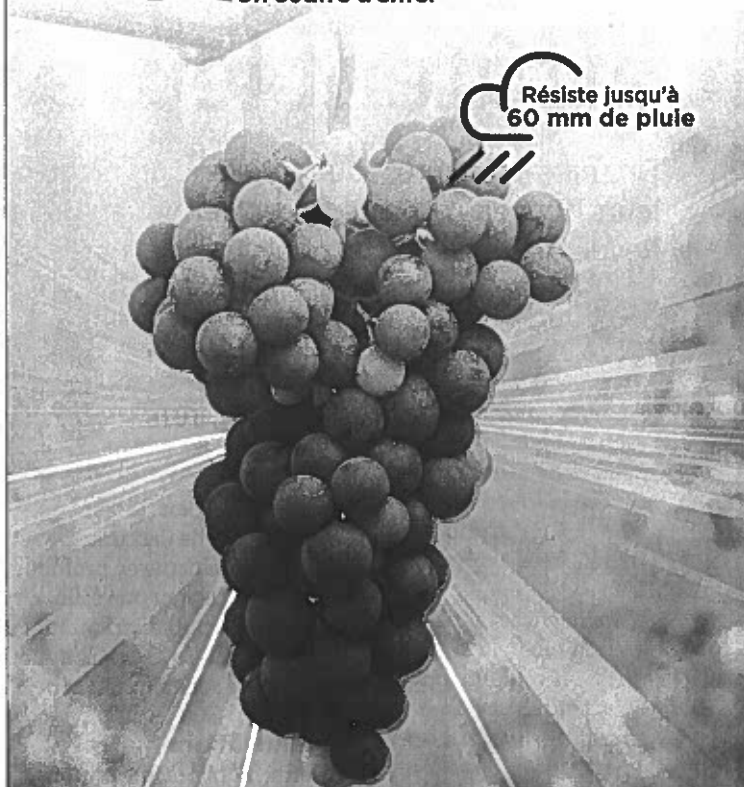
la solution de Corteva avec des diffuseurs Biootwin L et Rak 2 new, installés dans la même parcelle. Dans sa zone aussi, la pression d'eudémis est modérée. Afin de s'assurer de l'efficacité de la solution de Corteva, cette année, il va reconduire l'essai dans une zone ayant une plus forte pression de tordeuses.



FONGICIDE de biocontrôle

Lucifere®
 Un soufre d'enfer

LUCI_INSP_0122_V2.0



Résiste jusqu'à
60 mm de pluie

EFFICACITÉ

BIOCONTRÔLE

SÉCURITÉ



La solution soufre liquide haute performance facile d'utilisation grâce à une micronisation optimisée et des co-formulants spécifiques.

phyteurop®

Lucifere® : AMM : 2190198 (Medol), Composition : 800 g/L soufre, formulation : suspension concentrée (SC). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop.fr. Agrément numéro IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Distribué par Phyteurop : 83 avenue de la Grande Armée - 75782 Paris cedex 16 - 01/2022

EUH208 Contient de la 1,2 benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS - UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.